

2.3 Niveau d'éducation de la population

Le niveau de diplôme de la population augmente au fil des générations. En 2022, 11 % des 25-34 ans résidant en France (hors Mayotte) sont peu ou pas diplômés (au plus le brevet des collèges), contre 25 % des 55-64 ans. De même, les jeunes détiennent moins fréquemment un CAP, BEP ou équivalent que les plus âgés. En revanche, ils sont beaucoup plus souvent bacheliers ou diplômés du supérieur : 73 % contre 42 % pour les 55-64 ans. La différence est marquée pour les diplômés du supérieur long : 38 % des 25-34 ans ont un niveau de diplôme supérieur à bac+2, contre 16 % des 55-64 ans.

Les femmes sont globalement plus diplômées que les hommes : 54 % des 25-34 ans sont diplômées du supérieur, contre 47 % des hommes ► **figure 1**. Cet écart entre femmes et hommes est apparu au fil des générations : il est de 7 points pour les 25-34 ans, et d'un peu plus de 1 point pour les 55-64 ans. En bas de l'échelle des diplômes, 10 % des femmes de 25-34 ans sont peu ou pas diplômées, contre 12 % des hommes du même âge ; l'écart est inversé parmi les 55-64 ans (27 % des femmes, contre 24 % des hommes).

En 1985, la **proportion de bacheliers dans une génération** était de 29 % ; elle s'élève à 80 % en 2022 ► **figure 2**. Cette proportion a d'abord augmenté de plus de 30 points entre 1985 et 1995, la hausse concernant tous les types de baccalauréat, mais surtout le baccalauréat général (+17 points). Elle s'est ensuite stabilisée jusqu'en 2010, avant de croître à nouveau du fait de l'augmentation des baccalauréats

professionnels et des baccalauréats généraux entre 2010 et 2015. Après une progression plus lente entre 2015 et 2019, cette proportion a bondi en 2020 (+7 points) puis s'est repliée en 2021 (-4 points) : en lien avec l'épidémie de Covid-19, les modalités d'organisation du baccalauréat ont en effet été adaptées pour la session 2020 et, dans une moindre mesure, pour la session 2021. Après ces deux sessions exceptionnelles, la proportion de bacheliers retrouve en 2022 son niveau d'avant-crise.

En 2021, 31 % des personnes âgées de 25 à 44 ans dont les parents sont peu ou pas diplômés détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur ► **figure 3**. Cette part est beaucoup plus élevée parmi les personnes dont au moins l'un des parents est diplômé du supérieur (82 %). L'accès à l'enseignement supérieur s'est progressivement ouvert à tous les milieux, mais les disparités demeurent fortes selon l'origine sociale. En 2022, 27 % des personnes âgées de 25 à 44 ans dont les parents forment un ménage à dominante ouvrière ou sans emploi au sens de la **PCS Ménage** sont diplômées du supérieur. Cette part atteint 75 % pour les personnes dont les parents composent un ménage à dominante cadre ou intermédiaire. Le différentiel selon l'origine sociale est encore plus important parmi les personnes titulaires d'un diplôme de niveau au moins bac+5 : elles sont 6 fois plus nombreuses parmi les enfants des ménages à dominante cadre ou intermédiaire (37 %) que parmi les enfants des ménages à dominante ouvrière ou sans emploi (6 %). ●

► Définitions

La **proportion de bacheliers dans une génération** correspond à la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée.

La **PCS Ménage** est une grille d'analyse de la société du point de vue des ménages, combinant la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage et de son éventuel conjoint. Cette grille complète l'approche conventionnelle classant les ménages selon une personne de référence du ménage.

► Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, Depp, édition 2023.
- « Bilan Formation-Emploi 2023 », *Insee Résultats*, novembre 2023.
- « Résultats définitifs de la session 2022 du baccalauréat : des résultats en baisse après deux sessions exceptionnelles », *Note d'Information* n° 23.09, Depp, mars 2023.
- « PCS 2020, PCS Ménage, classes d'emploi : une lecture enrichie de la société », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2022.
- *Formations et emploi*, coll. « Insee Références », édition 2018.

► 1. Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge et le sexe en 2022

en %

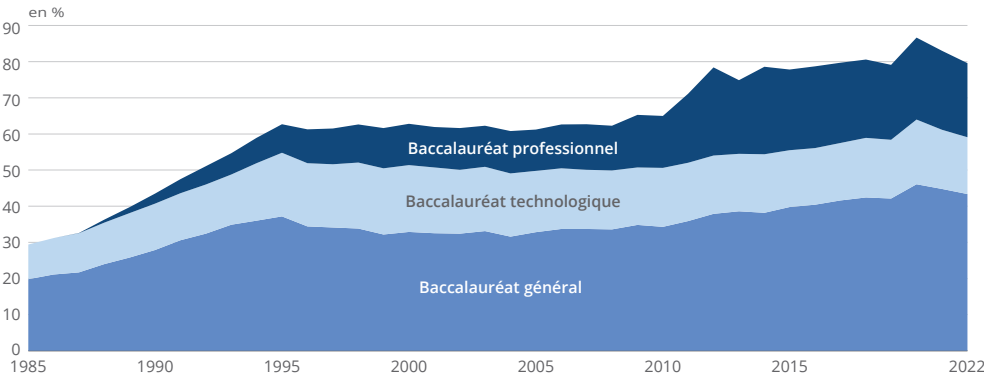
Niveau de diplôme	25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Aucun diplôme, certificat d'études primaires	6,6	8,2	9,0	10,3	12,6	13,5	19,2	18,6
Brevet des collèges	3,2	3,8	3,4	3,7	3,6	3,3	7,6	5,2
CAP, BEP ou équivalent	14,2	17,7	14,5	21,9	21,1	27,5	28,1	37,3
Baccalauréat ou équivalent	22,0	23,6	19,8	21,3	18,0	17,4	16,6	12,0
Diplôme de niveau bac+2 (supérieur court)	12,6	12,0	19,9	14,3	16,8	15,4	13,7	10,4
Diplôme de niveau bac+3 ou bac+4	16,6	11,1	15,3	10,1	17,3	10,4	8,6	6,4
Diplôme de niveau bac+5 ou plus	24,8	23,5	18,1	18,4	10,6	12,5	6,2	10,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part de bacheliers ou plus	76,0	70,2	73,0	64,1	62,7	55,7	45,0	38,9
Part de diplômés du supérieur	54,0	46,6	53,2	42,8	44,7	38,3	28,4	26,9

Lecture : En 2022, 12,6 % des femmes de 45-54 ans n'ont aucun diplôme ou ont un certificat d'études primaires.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, âgées de 25 à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi 2022.

► 2. Proportion de bacheliers dans une génération



Note : Les données 2021 et 2022 sont provisoires.

Lecture : Une génération qui, au cours de sa vie, connaîtrait les taux de candidature et de réussite par âge de 2022, compterait 43,4 % de bacheliers généraux.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France hors Mayotte à partir de 2001.

Sources : MENJ-Depp ; Insee ; ministère chargé de l'agriculture.

► 3. Diplôme le plus élevé obtenu selon le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle des parents

en %

Niveau de diplôme	Diplôme le plus élevé des parents			Ménage des parents à dominante...		
	Peu ou pas diplômé ¹	Diplôme du secondaire	Diplôme du supérieur	Ouvrière ² ou inactive n'ayant jamais travaillé	Employée ou petit indépendant ³	Cadre ou intermédiaire ⁴
Aucun diplôme, certificat d'études primaires, brevet des collèges	24,8	7,9	3,0	21,4	11,3	3,8
CAP, BEP ou équivalent	20,8	17,9	3,8	28,6	18,2	7,3
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	23,3	25,5	11,5	22,8	23,2	14,0
Diplôme de niveau bac+2 (supérieur court)	12,6	18,3	14,2	12,3	19,4	18,7
Diplôme de niveau bac+3 ou bac+4	8,8	14,1	19,7	8,8	14,2	19,4
Diplôme de niveau bac+5 ou plus	9,7	16,3	47,8	6,2	13,7	36,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part de diplômés du supérieur	31,1	48,7	81,7	27,2	47,2	74,9

1 Pas de diplôme autre que le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges.

2 Ménages à dominante ouvrière et ménages monoactifs d'employé ou d'ouvrier.

3 Les ménages à dominante employée regroupent également certains ménages dont l'un des membres seulement exerce une profession intermédiaire. Les « petits indépendants » correspondent aux exploitants agricoles, artisans et commerçants.

4 Inclut les cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi que les chefs d'entreprise de plus de 10 personnes en activité (les chefs d'entreprise retraités sont classés avec les petits indépendants).

Note : Les statistiques en fonction du niveau de diplôme des parents sont relatives à 2021, cette information n'étant collectée qu'une fois tous les 8 ans dans l'enquête Emploi. Celles liées à la PCS Ménage des parents sont relatives à 2022, l'information étant collectée chaque année.

Lecture : Parmi les personnes de 25-44 ans dont les parents forment un ménage à dominante ouvrière, 6,2 % sont diplômées de niveau bac+5 ou plus en 2022.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant en logement ordinaire, âgées de 25 à 44 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2021 et 2022.